

<http://divergences.be/spip.php?article1710>



Édito mars 2010

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2010 - N° 19 Mars 2010 - Français -

Date de mise en ligne : dimanche 14 mars 2010

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

« À chaque femme martyrisée dans le monde, je veux que la France offre sa protection, en lui offrant la possibilité de devenir française. »

Nicolas Sarkozy, avril 2007.

Belle déclaration ! Mais il y a loin de la déclaration à la pratique.

Najlae a 19 ans et est élève au lycée professionnel Dolto à Olivet (Loiret). En 2005, pour échapper à un mariage décidé par son père, elle part en France, chez son frère qui la maltraite régulièrement. Elle porte plainte et les gendarmes en profitent pour la mettre... en garde à vue et la renvoyer au Maroc.

Ainsi pour « célébrer » la journée de revendications pour les droits des femmes, le gouvernement se surpasse en expulsant la jeune Marocaine qui fuyait un mariage forcé et osa se plaindre de maltraitance. La violence d'État s'ajoute à la violence familiale et les victimes sont des coupables désignées.

« Chaque fois qu'une femme est martyrisée dans le monde, la France doit se porter à ses côtés. La France, [...] sera aux côtés de la malheureuse qu'on oblige à prendre un mari qu'on lui a choisi, aux côtés de celle à laquelle son frère interdit de se mettre en jupe. »

Nicolas Sarkozy, 14 janvier 2007.

S'il n'est pas avare de déclarations grandiloquentes, les paroles ne sont guère suivies d'effet !

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH162/najlae-bienvenue-orly-2-bff29.jpg>

Mais... manifestations, rassemblements, pétitions, campagnes de mails et de fax de protestation, souscriptions, contacts avec la presse et les personnalités, tous et toutes ont fait tant et si bien individuellement et collectivement que les autorités ont cédé et autorisé son retour, comme celui de quatre autres jeunes.

Najlae est de retour ! Et de cinq !

D'autres jeunes expulsé-es doivent pouvoir revenir. Il faut que la menace de l'expulsion cesse de peser sur les milliers de jeunes, le plus, souvent scolarisés, que les aléas de leurs vies ont amenés en France, qui se sentent habitant-es de ce pays à part entière. La loi qui fait de leur avenir un incertain angoissant doit changer. Ils/elles doivent être régularisé-es.

<http://www.educationsansfrontieres.org/>